L'Hebdo

Du 23 au 30 janvier 2015 numéro 30

Plougoumelen commune du golfe

Edito

Cher(e) Concitoyen(ne),

Lors de la réunion publique d'information de ce mercredi, vous avez pu prendre connaissance de la première phase des études de la future salle des sports de Plougoumelen. Le projet va maintenant être présenté à la commission "Travaux et Urbanisme" puis débattu au prochain conseil municipal le mardi 27 janvier.

La prochaine étape sera le dépôt, début février, du permis de construire. La durée d'instruction du dossier est ensuite de l'ordre de quelques mois.

Pendant cette période, le projet progressera jusqu'à l'appel d'offres aux entreprises prévu pour cet été.

Je vous tiendrai régulièrement informé de l'avancée de ce projet tant attendu.

Bonne semaine à toutes et à tous.

Olivier Kilman

Maire de Plougoumelen

REV@

Mercredi 28 Janvier à 19h30

Espace Roh Mané

REUNION D INFORMATION SUR LE HAUT DEBIT

Animée par REV@

REV@ Le très haut débit Vannes agglo

Vannes agglo numérique est une société du groupe Altitude Infrastructure spécialement créée pour gérer REV@ : le réseau Haut et Très Haut Débit de Vannes agglo.

Cette société coordonne la construction du réseau et en effectue la gestion . De plus elle assure la commercialisation auprès des opérateurs avec une offre de service toujours plus variée et compétitive.

Semaine du Son

LA SEMAINE DU SON

La Semaine du son est une manifestation qui se déroule en France du 19 janvier au 8 février 2015. Elle a pour objectif de sensibiliser le public à l'environnement sonore. La 12ème édition dont le parrain est le cinéaste Costa-Gavras, abordera les rôles du silence, du bruit, des sons dans notre quotidien. Des ateliers, des débats, des conférences, des concerts, des initiatives originales auront lieu dans toute la France. A cet égard,

Plougoumelen met à l'honneur le chant lyrique en invitant le Ténor italien, **Manuel Murabito, diplômé du conservatoire de Catane en Sicile**. Il vous proposera un Voyage « en-chanté » au fil des temps et sera accompagné au piano de Frédérique Lory, pianiste, percussionniste et compositrice. Ce concert sera l'occasion de découvrir le fabuleux instrument qu'est la voix humaine.

Lors de cette soirée, le Ténor ira à la rencontre du public et l'invitera à se joindre à lui.

Vendredi 30 janvier 2015 à 20h30

dans l'église de Saint-Philibert

«Pour réussir, retenez bien ces trois maximes: voir c'est savoir, vouloir c'est pouvoir, oser c'est avoir»

Alfred de Musset

Inscrivez vous par mail pour recevoir l'hebdo de Plougoumelen en newsletter :
mairie@plougoumelen.fr

IMPS ne pas jeter sur la voie publique - thomas.pabou@plougoumelen.fr

Service Jeunesse

Les enfants âgés de 6 à 17 ans sont attendus au centre de loisirs durant les vacances de février dans l'enceinte de l'école P. Meirieu à Plougoumelen.

Les inscriptions débutent le 26 janvier par internet service.jeunesse@plougoumelen.fr ou directement au service jeunesse aux horaires de permanence.

Le programme est consultable sur le site de la mairie : www.plougoumelen.fr

Les P'tits Forbans âgés de 3 à 6 ans sont attendus au Bono.

Les modalités d'inscriptions sont consultables sur le site : www.lebono.fr

Afin d'assurer un accueil de qualité, nous vous remercions de respecter les dates d'inscription.

Bureau de vote

Dans le cadre des élections départementales des 22 et 29 mars prochain, la commune recherche des bénévoles pour être présents aux bureaux de vote les deux dimanches. Les permanences à tenir sont de 2h30, le matin ou l'après-midi. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie ou par courriel à l'adresse suivante : service.population@plougoumelen.fr jusqu'au 20 février 2015, en précisant quelle permanence elles souhaitent. (8h à 10h30, 10h30 à 13h, 13h à 15h30, 15h30 à 18h). Elles pourront également préciser si elles veulent participer au dépouillement après 18h.

Sport

Sportif à l'honneur Nous souhaitons féliciter un habitant de Plougoumelen, **Florian Le Vigouroux**.
Sociétaire au CIMA d'Auray, Florian est devenu champion du Morbihan en cross-country dimanche 11 janvier à Plouay en catégorie seniors hommes.
Florian a réussi à concilier le sport et les performances avec des études scientifiques. Il exerce aujourd'hui un métier très pointu en tant que radiophysicien dans une clinique près de Rennes.
Future échéance aux championnats de Bretagne le dimanche 25 janvier à Merdrignac.
Florian, nous sommes tous avec toi !

Le prochain conseil municipal aura lieu le :
mardi 27 janvier 2015 à 20h15
à l'Espace Roh Mané
Ouvert à tous

AS Plougoumelen

Association Sportive
PLOUGOUMELEN

SAMEDI 07 FEVRIER 2015

SOIRÉE

TARTIFLETTE

SUIVIE D'UNE SOIRÉE DANSANTE

ESPACE ROH-MANÉ
(à partir de 19 heures 30)
Repas programmé vers 20 heures 30

MENU : 13 €
APERITIF
TARTIFLETTE – SALADE
TARTE AUX POMMES
CAFÉ
Boisson non comprise – Gratuit jusque 10 ans

Inscriptions jusqu'au 3 février dernier délai
- Responsables d'équipes (jeunes, seniors, vétérans)
- Site A.S.P : www.asplougoumelen.com – rubrique Contact

Droit des sols

Autorisation du droit des sols : par décret 2014-1661 du 29 décembre 2014, la durée de validité des autorisations d'urbanisme est portée à 3 ans au lieu de 2 pour toutes les décisions qui interviendront entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015. Il en est de même pour toutes les autorisations qui sont toujours en cours de validité. Tous ces dossiers pourront, en plus, être prorogé d'une année sous réserve d'en faire la demande deux mois avant la fin de validité.

Recensement de notre commune

Le recensement de notre commune est en cours

Cette année, les agents passeront dans notre commune du 15 janvier au 14 février. Indispensable et sûr, le recensement permet d'évaluer la population de chaque commune. De ces résultats découlent nombre de décisions : la participation financière de l'État au budget de la commune, les implantations de services publics (écoles, hôpitaux…), le développement des transports, la construction de logements…

Le recensement est organisé conjointement par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et la commune.

Mode d'emploi :

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente au domicile, muni de sa carte officielle et de questionnaires permettant de réunir des informations sur le logement et les personnes qui y habitent. L'agent revient les récupérer quelques jours plus tard sur rendez vous.

Seul l'INSEE est habilité à exploiter les informations récoltées, qui ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Lors du traitement des questionnaires, les noms et adresses ne sont pas enregistrés dans les bases de données, même s'ils doivent être mentionnés afin d'éviter des doublons. Enfin, les personnes qui ont accès aux questionnaires (le coordonnateur communal et les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Les agents recenseurs peuvent être amenés à faire leur tournée jusqu'à 20h

Plus d'informations sur le site internet :
www.le-recensement-et-moi.fr